



## CAPL n° 3 DU 2 AOUT 2012 MOUVEMENT LOCAL DES AGENTS

### COMPTE RENDU

*La déclaration liminaire de la CGT (jointe en annexe) sera remise à la Direction, pour information, puisque la CAPL n'a pu se tenir.*

*En effet, seuls 2 élus (sur un total de 6) étaient présents.*

*La Direction a proposé d'évoquer en « off » ses projets, sachant que la CAPL sera convoquée à nouveau la semaine prochaine, sans qu'à priori aucun élu ne puisse être présent, période de congés oblige.*

*Cette CAPL a été qualifiée de régularisation par la Direction, puisque des demandes tardives lui étaient parvenues après la CAPL du 12 JUILLET...*

***La CGT s'est insurgée concernant le détachement d'un agent sans que la Direction lui demande son accord !***

***Concernant les détachements, la Direction a bien précisé qu'ils ne devaient pas être envisagés sans l'accord de l'agent, et que si cela s'était produit cette année, cela n'a pas vocation à se reproduire, dont acte.***

*L'analyse de ce mouvement a fait ressortir l'incapacité de la Direction d'affecter les agents en fonction de leurs souhaits, surtout en ce qui concerne les ALD...*

***La CGT a tenu à rappeler ses positions, à savoir l'état des services engendré par les suppressions d'emploi, vécues comme un frein aux promotions par les agents, et les conditions de travail dégradées !!***

***Rappelons que sans ces suppressions d'emploi, les agents obtiendraient, dans la majorité des cas, leur premier vœu !!!***

***La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 continuera à communiqué les projets aux agents, et à se battre pour que TOUS LES AGENTS obtiennent satisfaction de leur premier vœu !!!***



## DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le président,

L'actualité a été dominée, ces dernières semaines, par des vagues de licenciements envisagés à PSA, SANOFI, DOUX, etc ....

Ce qui, nul ne peut plus en douter maintenant, va dégrader encore plus la situation économique et sociale dans notre pays.

C'est dans ce contexte douloureux que, le ministre du budget, M. CAHUZAC, accompagné de Ms PARINI & RAMBAL ont reçu les organisations syndicales de la DGFIP, dont la CGT, le lundi 30 Juillet.

A l'issue de cette rencontre, bien que le ministre ait affiché sa volonté de favoriser le dialogue social, ce qui nous change quelque peu du comportement de l'ancienne équipe gouvernementale, et ses intentions de rupture avec la RGPP, force est de constater que de nombreux contentieux revendicatifs demeurent, parmi lesquels figurent notamment la poursuite des suppressions d'emploi, et la baisse des crédits de fonctionnement.

En 2011, 72% des départs à la retraite n'auront pas été remplacés. On est bien au-delà du dogme du 1 sur 2 prôné par l'ancien gouvernement, voire au-delà du 2 sur 3.

De plus, c'est toujours notre ministère qui paie le plus lourd tribut en terme d'emploi.

Ces suppressions d'emploi ont des conséquences désastreuses pour l'exercice des missions de la DGFIP et les conditions de vie au travail des agents, voilà le message qu'ont délivré les organisations syndicales au nouveau ministre.

L'ambiance se détériore : les services sont exsangues sous le poids des suppressions d'emploi, de l'empilement des réformes.

Au-delà du contrôle fiscal pour lequel le ministre a manifesté le plus vif intérêt, les organisations syndicales ont réaffirmé le caractère fondamental et prioritaire de toutes les missions et la nécessité de les conserver dans la sphère de la DGFIP.

Elles sont également intervenues sur les conditions de travail et sur la situation particulière affectant les services d'accueil qui connaissent une hausse continue de la charge de travail.

Elles ont également évoqué avec insistance la suppression du jour de carence, l'abrogation de la loi sur la mobilité, la PFR, l'accès au 8<sup>ème</sup> échelon de la catégorie C.

Pour en revenir, à la CAP de ce jour, qui fait suite à celle du 12 Juillet, nous entendons vous faire part de quelques unes de nos remarques.

Ainsi pour la Filière Gestion Publique, la non communication de toutes les fiches de vœux et/ou de souhaits nous ont empêché d'appréhender au mieux les projets que vous nous soumettez, et donc de défendre correctement les agents, ce qui demeure notre préoccupation principale.

S'agissant de la Filière Fiscale, la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 s'insurge contre le détachement d'un agent que vous envisagez sans avoir obtenu son accord.

S'agissant d'un agent en poste, c'est une véritable remise en cause des règles d'affectation que vous effectuez en mettant en place ce détachement.

De plus, nous avons constaté d'autres bévues que nous prendrons le temps d'examiner avec vous au cours de cette CAPL.

Les élus CGT déplorent ne pas avoir eu communication des mesures de gestion des agents (ALD, EDRA) en même temps que le projet de mouvement local.

Ceci nous aurait permis de mieux comprendre le projet que vous nous aviez soumis, et d'appréhender au mieux les affectations sur l'ensemble du département.

Pour terminer, cette déclaration liminaire, nous entendons vous rappeler la position de la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 quant à la publication des projets d'affectation, sous la forme d'un simple tableau sur lequel ne figureraient que les noms, prénoms, et site d'affectation de chaque agent participant au mouvement local d'affectation, à l'instar de ce que publie l'administration centrale sur ULYSSE pour les mouvements nationaux, ce qui ne semble pas la gêner outre mesure.

Nous ne comprenons toujours pas en quoi la diffusion à tous les agents d'un tel tableau qui les intéresse au plus haut point, à savoir l'affectation en local sur site, constitue un manque de discrétion professionnelle.

Pour notre part, nous continuerons à informer les agents, lesquels ont tout à fait le droit de connaître les projets de mutations, sans que cela ne provoque de manquement aux prérogatives de nos élus, du moins dans la mesure où vous nous communiquerez, dans les délais impartis, tous les éléments nous permettant de travailler efficacement afin de défendre les agents et d'analyser les projets que vous nous présenterez au cours des prochaines CAPL d'affectation locale.